

## AGROFORESTERIE

### FORMATION - ACTION

DIVERSIFIER LES REVENUS, OPTIMISER LA SYNERGIE ENTRE ESPECES



#### POURQUOI INTEGRER L'ARBRE DANS VOTRE SYSTEME ?

- Développer la **biodiversité** de votre écosystème ?
- Améliorer la **fertilité** de votre sol ?
- Protéger cultures, animaux et hommes **face aux excès du climat**
- Optimiser l'utilisation des **ressources en eau** et en **énergie** ?
- **Fruits ? BRF ? Miel ?** Diversifier ses **sources de revenu** ?
- Améliorer **le confort de vos volailles** ? Produire **un complément alimentaire** de premier choix ?
- Limiter l'accumulation des déjections et **les risques de parasitisme** ?
- Améliorer **l'intégration paysagère** des bâtiments ?

Choisir l'agroforesterie c'est choisir la diversité, des cultures, des pratiques et des paysages dans l'objectif d'améliorer la durabilité de sa ferme.

#### SE FORMER AUTREMENT

Ce **cycle de formations techniques** croise outils numériques, visites de terrain et ateliers pratiques !

## PROGRAMMES

### PREPARER LA FORMATION

En amont des journées de formation, jusqu'à 12 h de cours en ligne seront disponibles sur la plateforme **I-COSYSTEME** ([www.icosysteme.com](http://www.icosysteme.com))

Vous y retrouverez des vidéos techniques vous permettant d'acquérir des **notions indispensables pour suivre les différents modules** :

- Diversité des pratiques agroforestières (inclus les haies champêtres)
- Principes de fonctionnement des systèmes agroforestiers
- Rentabilité d'un projet agroforestier
- Services écosystémiques (biodiversité, protection climatique, auto-fertilité...)
- Aspects juridiques et réglementaires
- Support de construction de projet à distance

### MODULE "FORMATION-ACTION"

**2 et 11 avril 2019 (Anduze - Gard)**

- Réalisation de plusieurs **diagnostics de ferme par et chez les participants**.
- **Atelier pratique - « Monter et valider son projet agroforestier »**  
Les participants travailleront à leurs projets agroforestiers à travers une réflexion partagée et avec l'accompagnement des intervenants. En fin de formation, les projets finalisés seront discutés et validés collectivement.

**A NOTER :** Vous êtes **novices** en agroforesterie ? Venez participer (gratuitement) à notre **journée de découverte du 15 janvier 2019**, visites de fermes pilotes en agroforesterie à l'appui !

**INTERVENANTS :** Daniele ORI & Pierrick GOUHIER, formateurs et conseillers en agroforesterie pour le bureau d'étude **AGROOF**

# BON A SAVOIR !

## UTILISEZ CETTE FORMATION POUR RENOUVELLER VOTRE CERTIPHYTO

Cette formation fait l'objet d'une demande de labellisation ECOPHYTO. Les contributeurs VIVEA pourront ainsi faire valoir leur participation à cette formation dans le cadre du renouvellement de leur certificat Ecophyto.

Pour en savoir plus, téléchargez la : [fiche mémo VIVEA – Ecophyto](#)

## NOUS AVONS PENSE' A (QUASI) TOUT....

**Feuilles, crayons et équerre...** nous mettons à votre disposition tout ce qu'il faut pour dessiner vos projets, ainsi que notre **bibliothèque nomade**.

## MAIS NE VENEZ PAS LES MAINS VIDES !

Pour qu'on puisse vous aider à monter vos projets de manière personnalisée, pensez à **apporter un maximum de renseignements** au sujet du contexte de plantation :

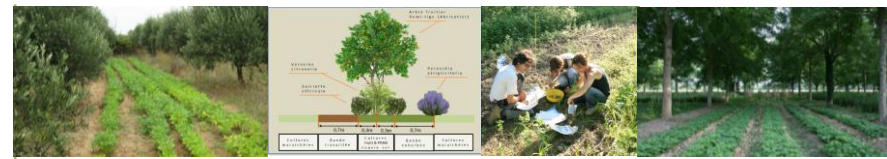
- Cartes parcellaires (Cadastrales)
- Photos satellitaires (Géoportail, GoogleEarth)
- Photos de terrain
- Analyses de sol (Laboratoire, Herody, fosses pédologiques...)
- Inventaire flore (Plantes bio-indicatrices, photos plantes locales...)
- Données climatiques ([www.infoclimat.fr](http://www.infoclimat.fr), [www.meteociel.fr](http://www.meteociel.fr))

*Et si vous avez un ordinateur portable, embarquez-le, il pourra certainement vous aider (accès à internet gratuit).*

## ...ET POURQUOI PAS CHEZ VOUS ?

**Les diagnostics de terrains pourraient se faire directement chez vous.**

Si vous avez envie qu'on se penche sur votre cas concret, pensez à nous le signaler par retour de mail en nous précisant en quoi cela vous intéresse et où se situe votre terrain.



## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### FORMATION FINANÇABLE A 100% POUR LES CONTRIBUTEURS VIVEA :

Chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur : **les frais pédagogiques sont entièrement couverts par VIVEA.**

**SI VOUS ETES SALARIE**, nous pouvons établir un devis et une convention de formation afin que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCA.

**POUR TOUTE AUTRE SITUATION**, nous contacter.

### Quel montant sera décompté de votre plafond annuel VIVEA ?

Depuis 2018, chaque contributeur VIVEA dispose d'un plafond annuel de 2000 € pour se former. A chaque parcours, son montant ! Comptez un montant maximal de 1116 € € ou moins si vous avez déjà réalisé des modules sur Icosystème en 2018.

**Contactez-nous pour connaître le montant propre à votre parcours !**

Retrouvez les **conditions générales** et toutes les infos sur notre catalogue de formation : [cliquez ici !](#)

## POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne : [cliquez ici !](#)

**Contact : Stéphanie HOSFORD**

Chargée de projets FD CIVAM 30

Tél : 04 66 77 10 83 ou 06 33 29 91 44

Mail : [hosford@civamgard.fr](mailto:hosford@civamgard.fr)

Retrouvez toutes ces informations sur nos sites web :  
[www.civamgard.fr](http://www.civamgard.fr) et  
<http://www.icosysteme.com/calendrier-de-nos-formations/>